

# MOBLT

**Professionnalisation  
des référents mobilité  
européenne et  
international**

**Un dispositif porté par Euro App Mobility**



**En 2020,**

**Sous l'égide et l'impulsion de l'Agence Erasmus+ France Education Formation, une dizaine d'acteurs de l'alternance, engagés pour la mobilité des apprentis en Europe, avaient créé le Programme de Professionnalisation des Référents Mobilités des Organismes de Formation par Apprentissage. Après 2 années fructueuses de déploiement mutualisé inter-réseaux, le dispositif est rebaptisé MOBLT et est dorénavant coordonné par Euro App Mobility en collaboration étroite avec les concepteurs originaux du dispositif.**

## **OBJECTIF**

**Un parcours de professionnalisation modulaire** visant à développer les compétences du personnel des organismes de formation par apprentissage qui assure tout ou partie des tâches liées à la fonction de référent mobilité européenne/inter- nationale.

## Un parcours à la carte pour LES RÉFÉRENTS MOBILITÉ

### COMMENT

- **58h de contenu pédagogique** soigneusement élaboré ;
- **Blended-learning** ;
- La formation est conçue pour répondre aux besoins des participants en combinant **des sessions en présentiel et en distanciel** ;
- Des **contenus accessibles en ligne** (sous forme de capsules numériques) via la plateforme e-learning d'EAM ;
- Des **modalités d'apprentissage interactives et variées** (cours, ateliers, vidéos, exercices de mise en situation, quiz, etc.) ;
- Possibilité de **suivre tout ou partie des modules** selon l'expérience dans la fonction et les besoins de professionnalisation.

## POURQUOI

- **Comprendre le cadre législatif et juridique** qui encadre la mobilité internationale des alternants, ses récentes évolutions et les outils permettant de mettre en place une veille réglementaire ;
- **Appréhender les étapes et outils de gestion** d'un projet de mobilité internationale ;
- **Faire émerger une communauté de référents mobilité**, chargés de mener des projets de qualité concourant au développement des compétences professionnelles et transversales des apprentis ;
- **Contribuer à la reconnaissance et la valorisation de la fonction** de référent mobilité européenne et internationale dans les CFA ;
- **Connaitre les opportunités offertes par le programme Erasmus+ 2021-2027** pour financer les périodes de formation professionnelle des apprentis à l'étranger ainsi que des mobilités de personnels et de maîtres d'apprentissage.



## 5 compétences articulées autour de 8 modules

### **COMPÉTENCE 1** Organiser et gérer un projet de mobilité européenne/internationale

**Module 1** : Elaborer un projet de mobilité

**Module 2** : Mettre en œuvre un projet de mobilité

### **COMPÉTENCE 2** Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne/internationale

**Module 3** : Agir dans un cadre réglementaire approprié

### **COMPÉTENCE 3** Communiquer dans une langue étrangère (en accès libre)

**Module 4** : Communiquer en anglais dans le contexte d'un projet de mobilité

### **COMPÉTENCE 4** Mettre en cohérence le projet de mobilité internationale avec le parcours de formation

**Module 5** : Définir les modalités pédagogiques de la mobilité

**Module 6** : Mobiliser les dispositifs adéquats de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage de la mobilité (Enseignement et Formation Professionnels)

**Module 7** : Mobiliser les dispositifs adéquats de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage de la mobilité (Enseignement Supérieur)

### **COMPÉTENCE 5** Communiquer et participer activement à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

**Module 8** : Communiquer efficacement et contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale

## Un dispositif porté par Euro App Mobility



### Les partenaires membres du comité de pilotage



[moblt@euroappmobility.eu](mailto:moblt@euroappmobility.eu)



Cofinancé par  
l'Union européenne



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.